



Commune d'Autigny

Autigny, mai 2023

CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune d'Autigny sont convoqués en assemblée communale ordinaire, le

**Mardi 16 mai 2023 à 20h00
à la halle polyvalente d'Autigny.**

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 29 novembre 2022
2. Modification des statuts de l'Association du bassin versant de la Glâne et de la Neirigue (ABVGN)
3. Modification des statuts de l'Association du Cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français
4. Comptes 2022
 - 4.1 Présentation générale des comptes des investissements et de résultats
 - 4.2 Rapport de l'Organe de révision
 - 4.3 Préavis de la Commission financière
 - 4.4 Approbation des comptes des investissements et de résultats
5. Election d'un membre à la Commission d'aménagement, de l'énergie et des constructions
6. Election d'un membre à la Commission financière
7. Divers

Le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2022 ne sera pas lu. Le procès-verbal ainsi que les autres documents relatifs aux objets à traiter durant la séance, sont disponibles sur le site internet, www.autigny.ch ou durant les heures d'ouverture, à l'administration communale.



Commune d'Autigny

5 Election des membres de la Commission d'aménagement, de l'énergie et des constructions

Conformément à l'art. 36 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), la commission d'aménagement est constituée de 5 membres.

A la suite de la démission de M. Yvan Sapin, il convient de le remplacer. Un nouveau membre sera donc élu lors de la prochaine assemblée communale. Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature à Madame Dominique Haller Sobritz, Syndique, par courriel à d.haller-sobritz@autigny.ch.

6. Election des membres de la Commission financière

Conformément à l'art. 70 de la nouvelle loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo), la Commission financière doit être constituée de 5 membres.

A la suite de la démission de Mme Janinne Brandt, il convient de la remplacer. Un nouveau membre sera donc élu lors de la prochaine assemblée communale. Les personnes intéressées peuvent adresser leur candidature à Madame Dominique Haller Sobritz, Syndique, par courriel à d.haller-sobritz@autigny.ch.